

**Des augmentations de salaires et traitements
indispensables !**

Le 29 février s'ouvrent les négociations salariales 2024, le nouveau Directeur Général saura-t-il répondre aux attentes du personnel pour une juste rémunération de ses compétences et qualifications ?

Pour **FO** il est nécessaire de tourner la page des 15 dernières années pendant lesquelles la contribution professionnelle sans faille des agents de Pôle n'a pas eu la reconnaissance méritée, ne serait-ce que par le maintien de leur pouvoir d'achat.

Les augmentations générales des deux dernières années ont été inférieures à la hausse du coût de la vie. De plus, leur date d'effet sur la fin de l'année en limite l'impact.

A la musique de Bercy « *les temps sont difficiles* », « *l'inflation est en phase terminale* », plusieurs remarques s'imposent :

- Ce ministère a pris toute sa part dans le quasi triplement des exonérations de cotisations sociales sur les 10 dernières années et divers cadeaux fiscaux aux entreprises. Alors largesses pour certains, restrictions pour d'autres, dont les agents de France travail, assurément !
- Encore chaque jour les ménages doivent faire face à des hausses de prix et de taxes notamment sur le gaz et l'électricité. Merci Bercy !

Pour **FO ce sont là des choix, non une fatalité.**

Choix également au sein de Pôle emploi, et maintenant de France travail, sur les procédures internes, sur la gestion par indicateurs, sur la réglementation à appliquer... Le travail se complexifie et s'alourdit un peu plus chaque jour. La transformation en cours sollicite fortement le personnel !

Pour **FO**, dans ce contexte :

- **Les moyens doivent être donnés à France travail pour une négociation salariale digne de ce nom. L'ensemble des Organisations Syndicales présentes aux négociations le revendiquent auprès de la nouvelle Ministre du Travail (courrier ci-dessous)**
- **Les métiers, les qualifications et compétences mises en œuvre doivent être revalorisés**
- **Le pouvoir d'achat des agents, bien malmené, doit être amélioré**

FO revendique une augmentation générale qui débute à 190€ nets

Mobilisez-vous ! Rejoignez-nous !



<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

Adhérez





Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
A l'attention de Mme Catherine VAUTRIN

Paris, le 19 février 2024

Objet : NAO à France travail

Madame la Ministre,

Nous, organisations syndicales représentatives au sein de France travail souhaitons vous alerter sur la question essentielle des rémunérations au sein de notre établissement.

Depuis de trop nombreuses années les augmentations générales de salaire au sein de Pôle emploi sont inférieures aux taux d'inflation, lorsqu'elles ne sont pas nulles.

Sur les seules 3 dernières années l'inflation cumulée a atteint 11,7% alors que les augmentations générales de salaires des agents de droit privé n'ont été que de 5,5%, qui de surcroît sont intervenues en fin d'année, et de 5% pour les agents de droit public, avec une prise d'effet qu'en milieu d'année.

C'est ainsi que les personnels subissent une forte perte de pouvoir d'achat, qui se cumule d'année en année, alors même qu'il leur est demandé un fort investissement, une adaptation permanente à de nouveaux projets. C'est ainsi que la rémunération des agents aux premiers niveaux de la grille de classifications est aujourd'hui inférieure au SMIC.

La Direction générale de France travail doit avoir les moyens financiers nécessaires pour répondre à ces situations, aussi nous vous demandons de les lui donner afin d'assurer une réelle négociation salariale. C'est une attente forte de l'ensemble du personnel comme de nos organisations.

Pour vous exposer plus avant nos arguments, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer au cours du mois de février 2024. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer madame la ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

*Nadine CLAIN et Catherine LAUMONT pour la CFTD
Natalia JOURDIN et Philippe ROCHETEAU pour FO
Delphine CARA et Céline LAMBERT pour le SNU
Laurent MERIQUE et Isabelle DE OLIVEIRA pour le SNAP
Sylvie ESPAGNOLLE et Brigitte MEYER pour la CGT
Suzie PETIT et Frédéric-Paul MARTIN pour la CFE-CGC*

Mobilisez-vous ! Rejoignez-nous !



<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

Adhérez

